

Postulat « Pour une vision politique claire sur les services d'ambulances à Nyon »

Que ce soit par le biais d'amendement (préavis n°25/2016), de vœux émis par des commissions (préavis 101/2018 et n°111/2018) ou encore par un postulat (« Saugy et commission 101 au sujet des ambulances »), le Conseil communal exprime depuis plusieurs années sa volonté de voir conserver à Nyon un service d'ambulances. Dans son positionnement de centre et dans sa volonté de créer continuellement les conditions d'une ville agréable et attractive, Nyon a tout intérêt à favoriser le maintien de ce type de prestations sur son territoire, dont chaque habitant ou habitante peut être amené(e) à faire usage. Comme l'ont rappelé les différentes commissions ayant étudié la problématique, les ambulances ont des locaux qui ne sont plus aux normes et un départ de la ville n'est pas exclu.

Toutes les précédentes demandes du Conseil communal s'inscrivaient dans la droite ligne de l'Hôtel de police prévu à Champ-Colin, à savoir que les ambulances se trouvent à proximité de ce futur pôle sécuritaire et qu'une étroite collaboration se crée, en s'installant par exemple sur la parcelle n°1093, en mains communales. Bien que cette idée mérite toujours d'être approfondie, le rapport de la commission n°161/2019 fait état d'une situation pour le moins complexe autour de ce terrain, agrémentée d'une timide volonté politique municipale d'avancer sur le sujet. Soit dit en passant, le locataire ne partira pas avant 2026 au mieux.

Les postulants craignent que cet enjeu ne disparaisse des radars et que la Municipalité cesse de s'engager sur ce dossier, sa position n'étant pas arrêtée actuellement. Nous proposons d'élargir la réflexion : que voulons-nous comme prestations de santé et d'urgence à disposition des Nyonnaises et Nyonnais ? A long terme et dans une optique de croissance de la population, avons-nous besoin d'un service d'ambulances ? Pouvons-nous envisager une collaboration intercommunale sur ce dossier ?

Dès lors, les postulants demandent que la Municipalité étudie l'opportunité, en partenariat avec les acteurs concernés et/ou intéressés, de favoriser le maintien d'un service d'ambulances sur le territoire nyonnais. A cet effet, elle pourra utiliser les divers moyens qu'elle possède : mise à disposition d'un terrain, mise en relation avec des acteurs privés ou institutionnels, lobbying auprès du canton, construction d'un bâtiment, etc. Les postulants souhaitent que cela se fasse dans une réflexion politique plus large sur les prestations de santé et d'urgence que la Municipalité souhaite garder et avoir à Nyon.

Dans la mesure où le sujet a déjà été traité par plusieurs commissions, les postulants demandent le renvoi directement à la Municipalité.

Nyon, le 20 janvier 2021

Yves Félix, Sacha Soldini, Yves Gauthier-Jaques, Jonas Donnet, David Saugy et Claude Farine.